CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION – JUNGLE BIKE

Dernière mise à jour : 28/09/2026

L'essentiel

- Jungle Bike permet aux Utilisateurs de trouver un réparateur de vélo ou de trottinette et de prendre rendez-vous en ligne. L'utilisation de la Plateforme est gratuite pour l'Utilisateur.
- Jungle Bike se limite à la mise en relation : la réparation est réalisée par le Réparateur, qui fixe ses prix et ses conditions. Le contrat de réparation est conclu entre l'Utilisateur et le Réparateur.
- Le prix affiché lors de la réservation est indicatif : il porte sur la main-d'œuvre, hors pièces détachées, et peut évoluer après le diagnostic. Il ne constitue ni un devis ni une facture.
- Aucun paiement n'est demandé lors de la réservation. La Prestation est réglée directement au Réparateur.
- Tous les Réparateurs ne prennent pas en charge tous les vélos : l'Utilisateur vérifie avant de réserver que le Réparateur intervient sur son vélo.
- Les avis publiés sont vérifiés : seuls les Clients ayant eu un rendez-vous peuvent en laisser un.
- L'Utilisateur peut fermer son Compte à tout moment.

Article 1 – Éditeur de la Plateforme

La Plateforme Jungle Bike est éditée par la société JungleBike SAS, au capital de 2 603,42 euros, dont le siège social est situé 254 rue Vendôme, 69003 Lyon, France, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 892 455 734, TVA intracommunautaire FR83892455734 (« **Jungle Bike** »).

Directeur de la publication : le représentant légal de JungleBike SAS.

Hébergeur : OVH SAS, 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, France.

Service client : joignable par e-mail à jeanne@junglebike.fr (France, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne), jana@junglebike.ch (Suisse) ou jana@junglebike.be (Belgique), du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Article 2 – Définitions

Dans les CGU, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous. Le singulier inclut le pluriel et inversement.

- **Atelier Jungle Bike :** une fiche publiée par Jungle Bike sur la Plateforme sous l'intitulé « Atelier Jungle Bike », défini à l'article 7.

- **Avis :** l'évaluation publiée par un Client sur la Plateforme à la suite d'un rendez-vous avec un Réparateur.

- **CGU :** les présentes conditions générales d'utilisation.

- **Client :** l'Utilisateur qui recherche un Réparateur, prend rendez-vous ou fait réaliser une Prestation via la Plateforme.

- **Compte :** l'espace personnel créé par l'Utilisateur sur la Plateforme.

- **Contenu :** tout texte, photo, Avis, message ou autre élément publié ou transmis par un Utilisateur sur la Plateforme.

- **Créneau :** une plage horaire de disponibilité publiée par un Réparateur sur la Plateforme.

- **Identifiants :** l'adresse e-mail et le mot de passe permettant d'accéder au Compte.

- **Plateforme :** le site internet et l'application Jungle Bike.

- **Prestation :** toute prestation de réparation, d'entretien ou de diagnostic d'un vélo, d'un vélo à assistance électrique ou d'une trottinette, réalisée par un Réparateur.

- **Prix Indicatif :** le prix estimatif de la main-d'œuvre affiché par le Réparateur au moment de la réservation, défini à l'article 9.

- **Réparateur :** le professionnel de la réparation inscrit sur la Plateforme pour proposer ses Prestations.

- **Services :** l'ensemble des fonctionnalités proposées aux Utilisateurs sur la Plateforme (recherche de Réparateurs, prise et gestion de rendez-vous, Avis, notifications).

- **Utilisateur :** toute personne qui utilise la Plateforme, avec ou sans Compte.

Article 3 – Objet, acceptation et capacité

Les CGU définissent les conditions dans lesquelles l'Utilisateur peut utiliser la Plateforme et les Services, ainsi que les droits et obligations de Jungle Bike et des Utilisateurs. Elles s'appliquent à tout Utilisateur, y compris aux utilisateurs d'un vélo mis à disposition dans le cadre de l'offre Jungle Bike Fleet, dont l'entreprise gestionnaire est par ailleurs liée à Jungle Bike par un contrat distinct.

L'Utilisateur accepte les CGU en cochant la case prévue à cet effet lors de la création de son Compte ou de sa première prise de rendez-vous. Cette acceptation vaut signature. Si l'Utilisateur n'accepte pas tout ou partie des CGU, il ne doit pas utiliser les Services. Les CGU restent consultables et téléchargeables à tout moment sur la Plateforme, et Jungle Bike conserve la preuve de leur acceptation (date, heure et version acceptée).

Les Services sont réservés aux personnes physiques ayant la capacité juridique de s'engager. L'Utilisateur qui utilise la Plateforme dans le cadre de son activité professionnelle déclare être habilité à engager la structure qu'il représente.

Article 4 – Création et gestion du Compte

La consultation de la Plateforme et la recherche d'un Réparateur sont libres. La prise de rendez-vous nécessite en principe la création d'un Compte. Pour créer son Compte, l'Utilisateur indique notamment ses nom, prénom, adresse e-mail et numéro de téléphone, et choisit un mot de passe. Un e-mail de confirmation lui est ensuite envoyé. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier que l'adresse indiquée est correcte.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour, à ne pas créer de fausse identité et à ne pas usurper celle d'un tiers. Il met à jour ses informations dès qu'elles changent. Jungle Bike n'est pas responsable si l'Utilisateur ne reçoit pas une information ou un Service en raison de coordonnées inexactes ou obsolètes.

Jungle Bike peut vérifier, ou faire vérifier par un prestataire spécialisé, l'identité d'un Utilisateur en cas de doute sérieux. Si les informations fournies sont fausses, inexactes ou trompeuses, Jungle Bike peut suspendre l'accès au Compte dans les conditions de l'article 15.

L'Utilisateur peut prendre rendez-vous pour le vélo d'une autre personne (par exemple un membre de sa famille), à condition d'avoir son accord et d'indiquer des informations exactes. Il reste alors responsable du respect des CGU pour ce rendez-vous.

Article 5 – Accès technique et sécurité

L'accès à la Plateforme est gratuit pour les Clients. L'Utilisateur est responsable de son équipement, de sa connexion à Internet et du choix d'un navigateur ou d'un appareil compatible ; les coûts correspondants restent à sa charge. Il lui est recommandé de protéger son équipement (mises à jour, antivirus).

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Toute action réalisée depuis le Compte est réputée faite par l'Utilisateur titulaire. L'Utilisateur pense à se déconnecter après chaque utilisation sur un appareil public ou partagé. En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de ses Identifiants, il prévient sans délai le service client ou utilise la fonction « Mot de passe oublié ».

Article 6 – Notifications

Pour le bon fonctionnement des Services, Jungle Bike adresse à l'Utilisateur des notifications par e-mail, par SMS, par WhatsApp ou dans l'application : réception, confirmation, refus, modification, annulation et rappel des rendez-vous, invitation à publier un Avis, alertes de sécurité et informations importantes sur le Compte ou sur les Services. Certaines sont envoyées pour le compte du Réparateur, qui est responsable des informations qu'il y communique (par exemple un changement d'horaire).

Les notifications liées aux rendez-vous, à la sécurité et au fonctionnement du Compte sont indispensables et sont envoyées quelles que soient les préférences de l'Utilisateur. L'Utilisateur peut désactiver à tout moment les communications non essentielles, notamment commerciales, depuis son Compte ou via le lien de désinscription présent dans chaque e-mail ou en répondant « STOP » à un SMS ou à un message WhatsApp.

Jungle Bike n'est pas responsable de la non-réception d'une notification due à des coordonnées erronées ou à une cause technique indépendante de sa volonté.

Article 7 – Le rôle de Jungle Bike

Jungle Bike est une plateforme de mise en relation et un prestataire technique. Elle permet à l'Utilisateur de trouver un Réparateur, de consulter ses Prestations, ses Prix Indicatifs et ses Créneaux, et de prendre rendez-vous.

Jungle Bike se limite à la mise en relation. Le contrat relatif à la Prestation est conclu directement entre l'Utilisateur et le Réparateur. Jungle Bike n'est pas partie à ce contrat, ne réalise pas elle-même les Prestations et n'intervient pas dans leur exécution. Le Réparateur est seul responsable de la Prestation, de sa qualité, de son diagnostic, de ses prix, de sa facturation, de ses propres conditions (notamment d'annulation) et des garanties légales qui s'y attachent. Il exerce son activité en toute indépendance.

Les Réparateurs sont des professionnels. Lors de leur inscription, Jungle Bike vérifie notamment leur immatriculation, leur assurance de responsabilité civile professionnelle et leurs justificatifs de compétence. Ils sont rémunérés par leurs Clients ; Jungle Bike est rémunérée par les Réparateurs (abonnement et commissions). Jungle Bike ne facture aucun frais à l'Utilisateur pour l'utilisation de la Plateforme.

Le classement des Réparateurs dans les résultats de recherche dépend principalement de la localisation indiquée, de la Prestation recherchée et des disponibilités. Certains Réparateurs peuvent être mis en avant contre rémunération : ils sont alors signalés par la mention « À la une ».

La Plateforme ne recense pas tous les réparateurs existants : il est possible que l'Utilisateur ne trouve pas un réparateur donné dans sa zone. L'Utilisateur reste libre de choisir son Réparateur, sur la Plateforme ou en dehors.

Les informations figurant sur la page de chaque Réparateur (description, Prestations, Prix Indicatifs, horaires, marques et types de vélos pris en charge, photos) sont publiées sous sa responsabilité. En sa qualité d'hébergeur, Jungle Bike n'a pas d'obligation générale de surveillance de ces contenus, mais agit promptement lorsqu'un contenu manifestement illicite lui est signalé.

Les « Ateliers Jungle Bike » ne sont pas des ateliers de réparation. Les fiches publiées sur la Plateforme sous l'intitulé « Atelier Jungle Bike » sont des points de contact permettant à l'Utilisateur de joindre le service client de Jungle Bike, à la manière d'un service après-vente : poser une question, être orienté vers un Réparateur ou obtenir de l'aide sur un rendez-vous. Aucune Prestation n'est réalisée par Jungle Bike dans ce cadre ; les Prestations sont toujours réalisées par des Réparateurs.

Article 8 – Recherche et prise de rendez-vous

8.1. Vérifications préalables par l'Utilisateur

Chaque Réparateur choisit les Prestations qu'il propose ainsi que les vélos et trottinettes sur lesquels il intervient. **Tous les Réparateurs ne réparent pas tous les vélos** : certains n'interviennent pas sur certaines marques, certains types de vélos (vélo cargo, vélo à assistance électrique, vélo de route, etc.) ou certains moteurs et batteries.

Il appartient à l'Utilisateur de vérifier, avant de réserver, que le Réparateur choisi prend en charge son vélo (marque, type de vélo, moteur, batterie) **et la Prestation souhaitée**, en consultant la page du Réparateur. En cas de doute, l'Utilisateur peut contacter le Réparateur avant la réservation. Plus généralement, il appartient à l'Utilisateur de faire toutes les vérifications qui lui semblent utiles (adresse, horaires, conditions du Réparateur) avant de réserver.

Jungle Bike n'est pas responsable si le Réparateur ne peut pas intervenir sur le vélo présenté, notamment lorsque celui-ci ne correspond pas aux vélos ou aux Prestations qu'il prend en charge. Dans ce cas, le Réparateur peut refuser ou annuler le rendez-vous.

8.2. Créneaux et modes de réservation

Chaque Réparateur publie librement ses Créneaux de disponibilité sur la Plateforme et choisit l'un des deux modes de réservation suivants, indiqué à l'Utilisateur avant qu'il ne réserve :

- **Réservation instantanée :** le rendez-vous est confirmé immédiatement sur le Créneau choisi. L'Utilisateur reçoit une confirmation par e-mail.

- **Réservation sur confirmation :** la réservation est une demande adressée au Réparateur, qui reste libre de l'accepter ou de la refuser. Le rendez-vous n'est confirmé qu'après acceptation du Réparateur, dont l'Utilisateur est informé par notification. En cas de refus ou d'absence de réponse du Réparateur, la demande n'engage ni l'Utilisateur ni le Réparateur, et l'Utilisateur peut réserver auprès d'un autre Réparateur.

Le Réparateur n'a pas à justifier son refus. Jungle Bike n'est pas responsable du refus d'une demande de rendez-vous ou du délai de réponse du Réparateur.

8.3. Annulation, report et absence

Un rendez-vous confirmé est un engagement ferme. L'Utilisateur peut l'annuler ou le modifier depuis son Compte ou en contactant le Réparateur, dans les conditions fixées par celui-ci. S'il ne peut pas venir, l'Utilisateur annule le plus tôt possible : un Créneau libéré profite à un autre cycliste. L'Utilisateur assume seul, vis-à-vis du Réparateur, les conséquences d'une absence non signalée.

Lorsqu'il annule via la Plateforme, l'Utilisateur peut laisser un message au Réparateur. Ce champ ne doit pas contenir de propos injurieux ou illicites.

Le Réparateur peut être amené à décaler ou annuler un rendez-vous (absence, imprévu, pièce indisponible, vélo non pris en charge). L'Utilisateur en est alors informé par notification. Jungle Bike n'est pas responsable des annulations, reports ou retards du fait du Réparateur.

En cas d'absences répétées sans annulation, Jungle Bike peut limiter temporairement la possibilité pour l'Utilisateur de réserver en ligne, après l'en avoir informé.

Article 9 – Prix, paiement et litiges avec le Réparateur

9.1. Prix Indicatif

Les prix des Prestations sont fixés librement par chaque Réparateur. Le prix affiché au moment de la réservation est un **Prix Indicatif** : il correspond à une estimation de la main-d'œuvre, **hors prix des pièces détachées**, établie avant que le Réparateur n'ait vu le vélo.

Le Prix Indicatif est communiqué à titre purement informatif. Il ne constitue ni un devis, ni une facture, ni une offre de prix ferme. Le prix final peut être sensiblement différent, notamment après le diagnostic du vélo par le Réparateur, en fonction de l'état réel du vélo, des travaux réellement nécessaires et des pièces à remplacer.

Le Prix Indicatif est calculé lors de la prise de rendez-vous et n'inclut pas les pièces détachées. Il appartient au Réparateur d'informer l'Utilisateur du prix de la Prestation et, le cas échéant, de lui remettre un devis, conformément à la réglementation applicable, et de recueillir son accord avant de réaliser des travaux ou de remplacer des pièces non prévus. L'Utilisateur reste libre de ne pas donner suite. Jungle Bike n'est pas responsable de l'écart entre le Prix Indicatif, calculé lors de la prise de rendez-vous et n'incluant pas les pièces détachées, et le prix final facturé par le Réparateur.

9.2. Paiement

Aucun paiement n'est demandé à l'Utilisateur lors de la réservation. La Prestation est réglée directement au Réparateur, après sa réalisation, selon les moyens de paiement que celui-ci accepte. Lorsque le Réparateur encaisse par carte au moyen des outils proposés par Jungle Bike, le paiement est traité par la société Stripe, prestataire de paiement agréé, pour le compte du Réparateur ; Jungle Bike n'a pas accès aux données bancaires de l'Utilisateur. Si l'Utilisateur bénéficie de l'offre Jungle Bike Fleet, la Prestation peut être prise en charge par le gestionnaire de sa flotte.

La facture de la Prestation est émise par le Réparateur, sous sa seule responsabilité.

9.3. Litiges avec le Réparateur

Tout litige relatif à la Prestation (qualité ou résultat de la réparation, prix, facture, paiement, remboursement, délai, dommage causé au vélo, garanties) **est à régler directement entre l'Utilisateur et le Réparateur.** Jungle Bike, qui n'est pas partie au contrat de Prestation, ne peut être tenue d'y répondre. Elle peut toutefois, à titre de simple service, aider l'Utilisateur à entrer en contact avec le Réparateur.

Les garanties légales (garantie de conformité, garantie des vices cachés) et, lorsqu'il s'applique, le droit de rétractation s'exercent auprès du Réparateur, dans les conditions prévues par la loi et par ses propres conditions.

Jungle Bike ne perçoit aucune somme de l'Utilisateur au titre des Prestations : l'Utilisateur paie le Réparateur, et non Jungle Bike. Jungle Bike ne peut donc pas rembourser une Prestation ; toute demande de remboursement est à adresser au Réparateur.

Article 10 – Avis

10.1. Qui peut publier un Avis ?

Seuls les Clients ayant eu un rendez-vous via la Plateforme peuvent publier un Avis. Après le rendez-vous, Jungle Bike invite le Client par e-mail à évaluer le Réparateur. Le Client dispose de sept (7) jours pour publier son Avis, qu'il peut ensuite modifier ou supprimer à tout moment depuis son Compte. Aucune contrepartie n'est proposée en échange d'un Avis.

10.2. Contrôle et publication

Les Avis sont vérifiés : Jungle Bike s'assure qu'ils correspondent à un rendez-vous réel. Avant publication, le Réparateur dispose de sept (7) jours pour valider l'Avis ou le signaler à Jungle Bike ; sans réaction de sa part, l'Avis est publié automatiquement. Seule Jungle Bike décide du rejet d'un Avis signalé. **Un Avis n'est jamais rejeté au seul motif qu'il est négatif.** Le Réparateur peut y répondre publiquement.

Un Avis peut être refusé ou retiré s'il contient des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, obscènes ou illicites, s'il ne concerne pas le rendez-vous ou le Réparateur concerné, s'il s'agit de spam ou de publicité, ou s'il contient des données personnelles de tiers. En cas de refus, le Client en est informé avec le motif.

Les Avis sont affichés avec le prénom du Client, l'initiale de son nom et la date de la Prestation. Ils sont présentés par ordre chronologique, du plus récent au plus ancien. Si le Client supprime son Compte, ses Avis sont conservés sous forme anonyme.

10.3. Licence

En publiant un Avis, le Client accorde à Jungle Bike, à titre gratuit et non exclusif, le droit de le reproduire et de l'afficher sur la Plateforme pour toute la durée de sa publication. Il reste libre de partager son opinion ailleurs. Il garantit que son Avis reflète son expérience personnelle.

Article 11 – Engagements de Jungle Bike

Jungle Bike met en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement, à la continuité et à la qualité de la Plateforme et des Services. Elle s'efforce de rendre la Plateforme accessible en permanence, sans pouvoir le garantir, la Plateforme dépendant aussi de réseaux et de prestataires tiers.

La Plateforme peut être temporairement interrompue pour des opérations de maintenance programmées ou urgentes. Jungle Bike s'efforce de les réaliser aux heures de moindre affluence et d'en limiter la durée.

Jungle Bike peut faire évoluer la Plateforme et les Services afin de les améliorer, de les sécuriser ou de se conformer à la réglementation. Les évolutions majeures sont annoncées en temps utile et ne réduisent pas les engagements pris envers l'Utilisateur dans les CGU.

Article 12 – Obligations de l'Utilisateur

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur s'engage notamment à :

- respecter les CGU et la réglementation applicable, et utiliser les Services de bonne foi ;

- utiliser la Plateforme à des fins personnelles et non commerciales, uniquement pour rechercher un Réparateur, prendre rendez-vous et gérer ses rendez-vous ;

- fournir des informations exactes, notamment sur son vélo et sur la Prestation souhaitée, et s'assurer qu'il est autorisé à communiquer les données de tiers qu'il indique ;

- ne pas publier ou transmettre de Contenus illicites, trompeurs, injurieux, diffamatoires, discriminatoires, haineux ou portant atteinte aux droits de tiers ;

- ne pas réserver de Créneaux fictifs ou au nom d'un tiers sans son accord ;

- respecter les Réparateurs et l'équipe Jungle Bike : toute incivilité, orale ou écrite, peut entraîner la suspension ou la fermeture du Compte, sans préjudice d'éventuelles poursuites ;

- ne pas porter atteinte à la réputation de Jungle Bike, des Réparateurs ou de tiers par des propos ou comportements abusifs ;

- prévenir Jungle Bike sans délai en cas de faille de sécurité, d'accès non autorisé à son Compte ou d'usage abusif des Services ;

- respecter les droits de propriété intellectuelle de Jungle Bike et des tiers.

L'Utilisateur est responsable des Contenus qu'il publie et de l'utilisation qu'il fait des Services. Il garantit Jungle Bike contre toute réclamation d'un tiers résultant d'une utilisation des Services contraire aux CGU ou à la loi.

Article 13 – Propriété intellectuelle

La Plateforme, la marque et le logo Jungle Bike, les textes, bases de données, logiciels et plus généralement tous les éléments qui les composent sont la propriété exclusive de Jungle Bike ou de ses partenaires. Les CGU ne transfèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété intellectuelle.

Jungle Bike accorde à l'Utilisateur, pour la durée d'utilisation des Services, un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non commercial de la Plateforme. Il est notamment interdit à l'Utilisateur de :

- copier, reproduire, modifier, traduire, décompiler ou créer des œuvres dérivées de tout ou partie de la Plateforme, sauf dans les cas expressément autorisés par la loi ;

- tenter d'accéder au code source de la Plateforme ou de contourner ses mesures de sécurité ;

- revendre, louer ou exploiter commercialement la Plateforme ou ses contenus ;

- extraire ou réutiliser de manière automatisée tout ou partie des contenus ou des données de la Plateforme (robots, scraping), ni effectuer de tests d'intrusion ou toute action visant à perturber les Services.

Conformément à l'article L.122-5-3 du Code de la propriété intellectuelle, Jungle Bike s'oppose à toute opération de fouille de textes et de données (notamment à des fins d'entraînement de modèles d'intelligence artificielle) portant sur la Plateforme et ses contenus, sauf accord préalable et écrit de sa part.

Lorsque l'Utilisateur fait part à Jungle Bike de suggestions ou de retours sur la Plateforme, il l'autorise à les utiliser librement et gratuitement pour améliorer ses Services.

La Plateforme peut contenir des liens vers des sites tiers. Jungle Bike n'est pas responsable de leur contenu ni de leur disponibilité ; ces sites sont soumis à leurs propres conditions.

Article 14 – Responsabilité

Jungle Bike est responsable du bon fonctionnement de la Plateforme et des Services qu'elle fournit directement à l'Utilisateur. En revanche, n'étant pas partie au contrat de Prestation, elle ne peut être tenue responsable :

- de l'exécution, de la non-exécution ou de la mauvaise exécution d'une Prestation, qui relève du seul Réparateur ;

- du diagnostic, du prix final, de la facturation ou du paiement d'une Prestation, ni de l'écart entre le Prix Indicatif, calculé lors de la prise de rendez-vous et hors pièces détachées, et le prix final ;

- du refus, de l'annulation, du report ou de l'indisponibilité d'un Réparateur ;

- de l'impossibilité pour un Réparateur d'intervenir sur un vélo qu'il ne prend pas en charge ;

- des litiges entre un Client et un Réparateur, quelle qu'en soit la cause ;

- de l'exactitude des informations publiées par les Réparateurs sous leur propre responsabilité ;

- des dommages résultant d'une utilisation de la Plateforme non conforme aux CGU, de la négligence de l'Utilisateur ou du fait d'un tiers ;

- des interruptions ou retards dus à des réseaux ou prestataires tiers, à une opération de maintenance ou à un cas de force majeure.

Lorsque sa responsabilité est engagée, Jungle Bike répare les dommages directs et prévisibles résultant d'un manquement à ses obligations. Ces limites s'appliquent dans la mesure permise par la loi : elles ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou intentionnelle, ni en cas de dommage corporel, et ne privent pas le consommateur des droits que la loi lui reconnaît.

Article 15 – Suspension du Compte

En cas de manquement aux CGU, de comportement inapproprié envers un Réparateur, l'équipe Jungle Bike ou un autre Utilisateur, ou de violation de la loi, Jungle Bike adresse à l'Utilisateur une mise en demeure par écrit lui demandant d'y remédier dans un délai de sept (7) jours. À défaut, Jungle Bike peut suspendre ou limiter l'accès à tout ou partie des Services.

Jungle Bike peut suspendre le Compte sans préavis en cas de fraude, de manquement grave, de danger pour un Réparateur, un Utilisateur ou un tiers, de nécessité immédiate de protéger la sécurité de la Plateforme ou des données, ou sur décision d'une autorité.

Dans tous les cas, l'Utilisateur est informé de la suspension, de ses motifs et, le cas échéant, de la possibilité d'y remédier. La suspension peut être levée lorsque ses causes ont disparu.

Article 16 – Fermeture du Compte et fin des CGU

L'Utilisateur peut fermer son Compte à tout moment, sans justification, depuis ses paramètres ou en écrivant au service client.

Jungle Bike peut mettre fin à l'accès de l'Utilisateur aux Services moyennant un préavis de trente (30) jours, avec un exposé des motifs. En cas de manquement non corrigé après une suspension, ce préavis est réduit à sept (7) jours. En cas de manquement grave ou d'obligation légale, la fermeture peut être immédiate.

Avant la fermeture de son Compte, l'Utilisateur peut récupérer ses données dans un format exploitable en le demandant au service client. La fermeture entraîne la fin de l'accès aux Services et la suppression ou l'anonymisation des données du Compte, sauf obligation légale de conservation, dans les conditions de la Politique de confidentialité. Les Avis sont conservés sous forme anonyme. Les stipulations relatives à la propriété intellectuelle, à la responsabilité et aux données personnelles restent applicables après la fin des CGU.

Article 17 – Données personnelles et cookies

Jungle Bike traite les données des Utilisateurs conformément à sa Politique de confidentialité et à sa Politique en matière de cookies, disponibles sur la Plateforme. Pour toute question sur ses données, l'Utilisateur peut écrire à legal@junglebike.fr.

Article 18 – Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement causé par un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. La partie concernée en informe l'autre dès que possible. Les obligations concernées sont suspendues pendant la durée de l'événement. Si celui-ci dure plus de trente (30) jours consécutifs, chaque partie peut mettre fin aux CGU sans indemnité.

Article 19 – Preuve

Les données enregistrées par la Plateforme (acceptation des CGU, réservations, notifications, échanges) font foi entre l'Utilisateur et Jungle Bike, sauf preuve contraire. Les documents acceptés ou signés de manière électronique ont la même valeur qu'un écrit sur papier.

Article 20 – Modification des CGU

Jungle Bike peut faire évoluer les CGU, notamment pour tenir compte de l'évolution de la Plateforme, des Services ou de la réglementation. En cas de modification importante, l'Utilisateur en est informé par e-mail ou sur la Plateforme au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. S'il n'accepte pas les nouvelles CGU, il peut fermer son Compte avant cette date. La version applicable est celle en ligne au moment de l'utilisation.

Article 21 – Cession

Jungle Bike peut céder ou transférer les CGU à toute société qui lui succéderait dans l'exploitation de la Plateforme, notamment en cas de fusion ou de cession d'activité, à condition que cela n'entraîne aucune diminution des droits de l'Utilisateur. L'Utilisateur en est informé.

Article 22 – Versions bêta

Jungle Bike peut proposer à l'Utilisateur d'essayer de nouvelles fonctionnalités en version bêta. Elles sont fournies à titre d'essai, en l'état, et peuvent comporter des erreurs. Jungle Bike peut les modifier ou les arrêter à tout moment. Leur utilisation est facultative.

Article 23 – Réclamations, droit applicable et tribunaux compétents

Toute réclamation relative à une Prestation est adressée au Réparateur (article 9.3). Toute réclamation relative à la Plateforme ou aux Services est adressée à Jungle Bike par e-mail à legal@junglebike.fr, qui s'efforce d'y répondre dans un délai de quinze (15) jours et de trouver une solution amiable.

Les CGU sont soumises au droit français. L'Utilisateur consommateur résidant dans un autre pays conserve la protection que lui accordent les dispositions impératives de la loi de son pays de résidence. En cas de litige, il peut saisir le tribunal compétent de son lieu de résidence ou celui du siège de Jungle Bike.

Article 24 – Dispositions diverses

Si une clause des CGU est déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses restent applicables. Le fait pour Jungle Bike de ne pas se prévaloir d'une clause ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Jungle Bike et les Utilisateurs agissent de manière indépendante : les CGU ne créent entre eux aucun lien de mandat, de représentation ou de subordination.

Jungle Bike peut adresser ponctuellement à l'Utilisateur des enquêtes de satisfaction, auxquelles il est libre de ne pas répondre.

Les CGU sont rédigées en français. Des traductions sont disponibles ; en cas de divergence, la version française prévaut, sous réserve des dispositions impératives applicables aux consommateurs.